

Fonds d'entraide de l'enseignement primaire (FEEP)

Le Fonds d'Entraide de l'Enseignement Primaire (FEEP) est un organisme créé pour venir en aide aux personnes affiliées en cas de difficultés financières.

Ce Fonds est alimenté par les cotisations des membres à raison de CHF 30.00 par année. Cette somme est prélevée directement sur le salaire des enseignant-e-s au mois d'octobre par le DIP qui la rétrocède au Fonds d'entraide.

La cotisation est volontaire pour les personnes travaillant au parascolaire.

Un comité, ainsi qu'une Assemblée générale composée par les représentants SPG à l'Assemblée des délégués de la CIA, gère ce Fonds d'Entraide.

Les statuts peuvent être consultés sur ce site.

Toute demande doit être adressée au (à la) président(e). Le comité examine ensuite chaque cas et décide de l'accord et des conditions du prêt qui doit, en principe, être remboursé dans un délai de 3 ans. Dans certains cas, un appui est accordé.

En cas de refus, un recours est possible auprès de l'Assemblée générale.

Le comité pour l'année 2010 – 2011 est composé des personnes suivantes :

Mesdames Dupraz Nicole
Francart Martine
Koller Hayoz Brigitte
Schlaeppli Nicole
Messieurs Flamand Pierre
Hayoz Pascal
Kneuss Serge

Les demandes sont à adresser à Martine Francart (présidente) :
Tél. 022 771 14 48 - 076 405 71 62

Email : mfrancart2@sunrise.ch